

Nous dirons, avec Lévis : " Il faut se soumettre aux décrets de la Providence. (*Lettres* p. 306.) Il semblerait que Dieu ait abandonné " cette misérable colonie. (*P.* 309.) ' Johnstone (*p.* 45) laisse échapper le même soupir de tristesse : "It would appear that Heaven " had decreed that France should lose this colony."

J'ajoute, pour ma part, que Dieu, qui s'institue le Dieu des armées et dont la Providence dispose à son gré des peuples, a voulu visiblement la séparation de cette colonie de la vieille France ; et que la ruine, la désolation et le sombre avenir, au lendemain de la conquête, ont fait place, aujourd'hui, à une ère de prospérité et à un régime de liberté, de concorde et d'union entre les deux races dont nous devons tous, tant vainqueurs que vaincus, rendre grâce à sa divine bonté.

Pour moi, je suis fier et plus que jamais heureux de mon allégeance à la couronne d'Angleterre.

Le changement de domination est devenu un bienfait qui ne peut qu'augmenter par l'avenir qu'il fait présager.

Et de même que dans l'ancien monde le citoyen romain avait son égide et son passeport dans tous les pays connus en se réclamant de son titre : CIVIS ROMANUS SUM, de même je puis aussi parcourir librement le monde entier en me réclamant de mon titre : " I AM A BRITISH SUBJECT."

En terminant, nous croyons avoir démontré que le terrain des Mères Ursulines est bien le champ et le pivot des deux batailles, et comme tel devait être conservé pour demeurer un monument stable à la gloire des deux races du Canada.

Nous devons exprimer nos remerciements aux Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu, aux Messieurs du Séminaire de Québec, aux Révérends Pères Jésuites, et à notre érudit bibliophile M. Philéas Gagnon, de leur obligeance à nous communiquer diverses cartes et anciens documents précieux.

P.-B. CASGRAIN.

Québec, 20 juin, 1908.